

Mesdames, Messieurs,

Nous sommes aujourd'hui réunis pour une cérémonie particulière, puisque Maurice Barthès va entrer dans la Légion d'honneur, qui est l'une des premières institutions de la République française.

Elle est particulière aussi parce qu'elle aura un caractère militaire. En effet c'est le maréchal des logis Maurice Barthès qui va être fait chevalier de la Légion d'honneur, et c'est en ma qualité de commissaire en chef des armées que j'ai reçu délégation du grand chancelier de la Légion d'honneur, donc du Président de la République, pour le recevoir dans cet ordre, au grade de chevalier.

Enfin cette cérémonie est particulière et même extraordinaire, parce qu'elle a lieu le même jour où le Président de la République est réinvesti dans ses fonctions de grand maître de la Légion d'honneur. Cela veut dire que c'est le président Macron qui a signé le décret nommant le maréchal des logis Barthès dans la Légion d'honneur, et c'est lui qui signera son brevet de chevalier de cet ordre.

Alors la question que vous pouvez vous poser, c'est pourquoi un simple maréchal des logis, c'est-à-dire un sergent, va entrer dans le premier ordre de la République. Pour le comprendre il faut regarder ce qu'a été la carrière militaire de Maurice Barthès.

Il s'est engagé pour 3 ans le 5 novembre 1941, à 18 ans, au 3^e régiment de Spahis marocains, c'est-à-dire dans la cavalerie légère, la cavalerie de reconnaissance. Il n'arrivera dans son unité, à Meknès, que le 22 décembre. A ce moment-là, la France n'est plus en guerre, car elle a été vaincue par l'Allemagne entre le 10 mai et le 17 juin 1940 (discours de Pétain) ou 22 juin 1940 (signature de l'armistice).

Néanmoins, depuis le 18 juin 1940, depuis l'appel du général de Gaulle, il y a des Français qui se battent, dans les forces françaises libres.

Il y a donc deux armées françaises, qui auront à se combattre notamment à Dakar et au Gabon. Mais, apparemment, Maurice Barthès n'aura pas à participer à ces combats fratricides.

Il continue son temps de service et il est promu spahi de première classe le 5 septembre 1942 et « classé trompette » le 7 septembre.

La guerre va le rattraper à partir du 8 novembre 1942, lorsque les alliés vont débarquer en Algérie et au Maroc. Les chefs de l'armée d'Afrique vont alors se rallier aux Alliés, et sous l'autorité du général Giraud puis du général de Lattre de Tassigny, on procèdera à un amalgame entre l'armée d'Afrique et les Forces françaises libres, pour former la 1^{ère} armée française. C'est dans cette nouvelle armée que le spahi Barthès va donc se retrouver et entrer en guerre.

Ainsi le 23 novembre 1943 il débarque en Italie avec le corps expéditionnaire français, à la suite des troupes américaines et britanniques.

Il est nommé brigadier le 25 juillet 1944, c'est-à-dire caporal.

C'est en Italie, qu'il va recevoir sa première récompense. Le 4 août 1944, il est cité en exemple devant son régiment, et reçoit la croix de guerre avec une étoile de bronze. Dans la citation, il est dit :

« Excellent spahi, brave et dévoué, qui a effectué pendant les opérations du 23 au 28 mai 1944, de nombreuses liaisons sous le feu. A fait preuve des plus belles qualités de courage et de sang-froid le 24 mai, en continuant à exécuter ses missions de liaison dans des conditions très difficiles et sous un bombardement particulièrement violent ».

Il sera encore récompensé, et au plus haut niveau, mais cette fois avec l'ensemble du 3^e régiment de spahis, puisque le régiment sera cité à l'ordre de l'armée le 22 septembre 1944, comme une « magnifique unité de cavalerie », pour sa combattivité à la bataille du Garigliano que l'on appelle aussi la bataille de Monte Cassino. La citation est signée Charles de Gaulle et comporte une croix de guerre avec palme.

La route de Rome est ouverte, mais la guerre continue, et dès le 25 août 1944 Maurice Barthès débarque à Saint-Tropez.

Ainsi il retourne sur le sol de la métropole pour la première fois depuis le 16 décembre 1941.

Vient le moment où son contrat d'engagement de 3 ans va arriver à son terme. Dans son livret militaire, on lit, à la date anniversaire du 5 novembre 1944 :

« Maintenu au corps par reconduction tacite de son contrat ». C'est-à-dire qu'il ne demande rien et qu'il continue à combattre.

En conséquence il est promu brigadier-chef le 15 décembre 1944.

Grâce à cela, il va contribuer à la libération du territoire de la métropole, et il va le faire avec beaucoup de panache. C'est pourquoi il est à nouveau récompensé, puisqu'il est cité en exemple devant toute sa division et reçoit à nouveau la croix de guerre, mais cette fois avec une étoile d'argent. Je vous lis la citation et je vous la lis avec respect :

« Gradé courageux et combattif. A pris une part active à tous les engagements de son unité.

« Devant Karlsruhe (Allemagne), le 4 avril 1945, a contribué à la prise et au nettoyage d'un blockhaus fortement défendu par l'ennemi.

« Le 19 avril 1945, au cours d'une patrouille de son peloton, a (...) assuré la sécurité d'un de ses flancs, n'hésitant pas à servir la mitrailleuse lourde malgré un feu nourri adverse.

« Le 21 avril 1945, à Dollingen (Allemagne), a permis par l'appui de feu de sa pièce sur une arme anti-char, le dégagement d'un équipage dont la voiture brûlait. »

Le 8 mai 1945, le général Leclerc signera la capitulation de l'Allemagne, et Maurice Barthès finira sa guerre en participant à l'occupation de ce pays.

C'est pendant cette période, le 16 mai 1945, qu'il est promu maréchal des logis, c'est-à-dire sergent : il entre dans le corps des sous-officiers de l'armée de terre.

Le 15 novembre 1945, « sur sa demande », il est démobilisé et « renvoyé dans ses foyers ». Il a choisi de commencer une nouvelle vie.

Mais la République ne l'oublie pas.

Le 2 mai 1989, il reçoit la croix du combattant volontaire, avec agrafe 1939-1945. Pourquoi « volontaire » ? Justement parce qu'en novembre 1944 il avait été volontaire, tacitement, pour continuer à se battre.

Et le 13 novembre 1991 il se voit concéder la médaille militaire qui est la plus haute décoration réservée aux sous-officiers.

Enfin, aujourd'hui, le maréchal des logis Maurice Barthès va entrer dans la Légion d'honneur au grade de chevalier, et je vais procéder à sa réception.